



COMPTE-RENDU ET PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU  
06 décembre 2018

Le 06 décembre de l'an deux mil dix-huit, le Conseil municipal convoqué le 30 novembre 2018 s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy ROGUET, Maire.

**PRESENTS** : ROGUET Guy, SALLIN Michel, RAMBOSSON Olivier, COLLOMB Eric, FREYDOZ Isabelle, SIMONDETTO Angela, SERRE Marie-Laure, SAGE Christelle, REY Jean-Claude, BADIN Maurice, GAYRAUD Daniel, BOITOUZET Patrick, GUICHON Raphaël, GRATS Myriam, Myriam GRATS, Christelle SAGE, DEFAGO Christian

**ABSENTS** : Mme BENE Marie-Pierre, Laurent VANDERSCHAEGHE

**Election d'un secrétaire de séance**

Selon l'ordre du tableau : M. Christian DEFAGO

**1. Lecture des pouvoirs**

- Laurent Vanderschaeghe (pouvoir à M. Michel SALLIN)

**2. Adoption du compte-rendu de la précédente séance du Conseil (08/11/2018)**

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité avec aucune remarque

**3. Ordre du jour avec délibérations**

Délibération n°D2018- 54

Objet : AVENANT N°3 MARCHE DE RESTAURATION

Vu l'acte d'engagement de marché avec la société Leztroy, signé le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Monsieur le Maire propose d'ajouter un avenant afin de préciser le prix du repas de nos agents pour la cantine. A ce jour, seul le tarif des portages et pour les enfants sont précisés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant n°3 apportant la mention du tarif du repas des agents du service de restauration.

Délibération n°D2018-55

Objet : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Vu** la délibération du 03 mai 2018 approuvant la municipalisation de la Bibliothèque.

**Vu** la délibération du 04 octobre 2018 approuvant le règlement intérieur de la bibliothèque municipale

**Vu** la délibération du 04 octobre 2018 approuvant la tarification de la bibliothèque municipale

**Vu** la délibération du 04 octobre 2018 approuvant la convention avec les bénévoles de la bibliothèque municipale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des cotisations forfaitaire annuelle pour le prêt de livres appartenant à la bibliothèque Municipale.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier,

- Monsieur le Maire et Madame Trésorière sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°D2018-56

Objet : ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES DU CDG74

Monsieur le Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal,

- Qu'il est opportun pour la collectivité de souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service,
- Que dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance groupe à adhésion facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établissements publics de Haute-Savoie, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie a lancé une consultation sous la forme d'un marché négocié, ce qui, de par le nombre de fonctionnaires concernés, est de nature à améliorer les propositions financières et les garanties proposées,
- Que la collectivité a décidé de rejoindre la procédure de consultation et a donné mandat en ce sens au CDG74,
- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie a informé la collectivité de l'attribution du marché au **groupement SIACI Saint Honoré/GROUPAMA** et des nouvelles conditions du contrat.
  - **après en avoir délibéré, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal,**
  - **ADHERE** au contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition faite par Monsieur le Maire,
  - **INSCRIT** au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

Délibération n°D2018-57

Objet : CONVENTION AVEC L'EHPAD les Ombelles du CCAS de Viry

Le CCAS de Viry sollicite l'aide de la commune pour l'EHPAD les Ombelles, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de signer une convention accordant à l'EHPAD une subvention pour l'exercice 2019 à hauteur de 2 € par habitant (chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année de la population totale légale).

**Après délibération, le Conseil Municipal**

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Délibération n°D2018-58

Objet : AVENANT N°2 CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

La Communauté de Commune du Genevois propose de modifier les conditions de refacturation du service commun ADS par voie d'avenant.

Celui-ci apportera à l'article 8 la précision suivante :

Le calcul de la part variable sera fait en fonction du nombre et de la typologie des actes instruits.

**Après délibération, le Conseil Municipal**

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Délibération n°D2018-59

Objet : RENOUELEMENT ADHESION AU CONTRAT DE FOURNITURE DE TITRES RESTAURANT AU CDG74

Afin de profiter des avantages pour l'achat de titres de restaurant, le CDG74 nous propose le renouvellement De notre adhésion au contrat cadre de fourniture de titres de restaurant.

Suite à un appel d'offre le conseil d'administration du CDG74 à attribuer le marché à la société Edenred.

Après en avoir conseil Municipal,

**APPROUVE le renouvellement le contrat avec le CDG74 pour la fourniture de titres restaurant.**

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

Délibération n°D2018-60

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin d'avoir un équilibre budgétaire nous devons procéder à une ouverture de crédit au budget 2018 de 1100 € en investissement soit :

Dépense imputation 10226 pour 400 €

Dépense imputation 165 pour 700 €.

Recette 10226 pour 1100 €

Après en avoir conseil Municipal,

**APPROUVE cette décision modificative n° 3**

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution à la présente délibération.

**Permis de construire**

**Matray J. et Banderet C** : Extension de l'existant et création de 3 logements, Route de l'Agnellu

**Déclarations préalables**

**Storm John** : Pose d'une clôture, Allée du Ruttet

**Bernard Josette** : Pose d'une clôture, Rte de Gozssaz

**Moretti Damien** : Pose d'une piscine, Allée des Oucherets,

**Clamens Hervé** : Division en vue de construire, Rte de Grossaz

**Questions diverses**

Tirage au sort des personnes qui seront invités pour la prochaine réunion.

BONNEFOY BERENICE

CULLAND ALAIN

DENIS SYVIE EP CARLIER

FLETH PHILIPPE

PRENTKI MARC

VESIN ANNE MARIE EP JACQUET

Séance levée à 21h15

Etabli le 11 décembre 2018

**Le Maire**

**Guy ROGUET**

**Secrétaire de séance**

**Christian DEFAGO**